

## Compte Rendu Bureau Exécutif n° 426 Mardi 12 Juillet 2021 – Distanciel

**Membres du BEX présents :** Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Peggy DICKENS, Fabienne HABRIOUX, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD,

**Membres Invités :** Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

**Membre Excusé :** Georges DANTIN,

**Liste de diffusion :** Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

<b>SUIVI</b>	
1. Agenda - calendrier du BEX	Prochain BEx : Le 9 septembre, en distanciel à 18 h 30. Des réunions exceptionnelles pourront éventuellement se faire en fonction de l'actualité olympique et paralympique, fin juillet ou au mois d'août. 1 et 2 octobre sur Treignac en présentiel.
2. Demande d'Agrément pour la SAS Adventure Network	The Adventure Network est une SAS créée en juin 2020. La structure est située à Salavas (07). La structure propose de la randonnée, de l'open canoë et du SUP, en eau calme et en eau vive, de la randonnée, de l'open canoë, du SUP et de la nage en eau vive. Des multi-activités nautiques et des raids multisports sont organisés et la structure propose également de la course d'orientation et de la randonnée pédestre en activités complémentaires. Validation du CRCK et du service d'accompagnement aux structures,  → Validation de cet agrément par le BEx

<b>DECISIONS du BUREAU EXECUTIF</b>	
1. PSF	L'ensemble des conférences territoriales se sont déroulées jusqu'au 28 juin dernier. En vérifiant l'ensemble des éléments présents dans les comptes-rendus des conférences territoriales, plusieurs ajustements sont nécessaires pour finaliser l'attribution de l'enveloppe donnée par l'ANS. Toutefois, les répartitions entre les parts nationales et régionales sur les régions ont été sensiblement respectées avec le maintien de l'enveloppe de 100 k€ pour le matériel jeunes. La somme globale versée aux Clubs est de 794 983 € (49,21%), pour les Comités départementaux, un global de 366 158 € et enfin pour les Comité régionaux, une somme de 454 259 €. Nous avons réparti respectivement, 21,61% et 6,14% pour les comités régionaux métropolitains et pour les CRCK Ultramarins (Réunion, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Mayotte). A noter que le montant des enveloppes de chacun des territoires ultramarins est fixé par l'ANS. Les territoires de Nouvelle Calédonie, de Wallis et Futuna, de Saint-Pierre et Miquelon et de

	<p>Polynésie Française ont un versement direct des aides sans passer par la FFCK. C'est cette même règle qui s'applique aussi pour la Corse.</p> <p>La répartition se fait avec 45,90% pour les clubs métropolitains, 3,31% pour les Clubs ultramarins.</p> <p>Enfin, les Comités Départementaux reçoivent 22,51% de l'enveloppe.</p> <p>L'enveloppe France Relance de 143 050 € prévue, a été respectée.</p> <p>C'est donc une enveloppe de 1 615 400 € qui a été répartie sur l'ensemble des structures (Clubs ou Comités).</p> <p>Au terme de cette campagne, un reliquat de 4 856€ est apparu. Le Bex propose que ce montant soit attribué au Comité régional du Centre Val de Loire qui bénéficie à ce jour du plus faible montant de subvention allouée dans le cadre du PSF. Cette décision va dans le sens de la volonté politique du BEx de réduire les inégalités territoriales régionales dont la FFCK a hérité lorsqu'elle a dû prendre en charge la gestion du PSF.</p> <p>→ Validation de cette répartition par le BEx.</p>
<p>2. Commission de discipline</p>	<p>Saisine de la commission de discipline à la suite de dysfonctionnements sur une formation de CQP.</p> <p>→ Validation par le BEx.</p>
<p>3. Suite cellule « stopviolences »</p>	<p>Déterminée à lutter contre toute forme de violence et de discrimination au sein des activités de canoë-kayak et de sports de pagaie, la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (FFCK) a adopté un plan de prévention « Stopviolences » afin d'œuvrer à la promotion des valeurs de la République dans la diffusion de valeurs universelles.</p> <p>Sensibiliser, former et accompagner les licencié.es de la FFCK dans la lutte contre tout type de violences fait partie des priorités du projet fédéral développé sur l'olympiade 2021-2024.</p> <p>Un courrier a été envoyé au Président de la Fédération, à la suite des propos homophobes et sexistes, au sein d'un Club. Cette violence qui s'est passée par le passé, n'est pas acceptable mais les deux cadres, responsables de cette situation ne sont plus en activité, ne sont plus licenciés à la FFCK, et de nouveaux dirigeants ont été élus. Des actions sont proposées par la cellule « Stopviolences » afin d'accompagner cette jeune femme dans sa résilience</p> <p>→ Validation de cette intervention par le BEx.</p>
<p>4. Annexe Slalom Extrême</p>	<p>Le BEx s'interroge sur la raison qui justifie que cette annexe n'arrive que le 12 juillet pour validation au BEx ? Le championnat de France aura bien lieu le 24 juillet.</p> <p>D'autre part, cette annexe rappelle deux règles générales sur les normes des gilets et des casques, qui n'ont pas de raison d'être dans une annexe.</p> <p>Enfin la règle sur un plan de porte défini par la bouée ou fiche et la rive sera à reprendre. Le passage de la porte devra être redéfini avec la possibilité ou non de shooter dans la bouée, pour passer la tête sans être intentionnel.</p> <p>→ Devant le délai imposé, le BEx valide cette annexe, pour ce sport en développement.</p>

Les commissions nationales d'activités et transversales vont écrire dans les prochaines semaines, leurs projets de développement.

### 1) Les différentes étapes

Cette écriture va se dérouler en plusieurs étapes :

- **Phase 1** – Présentation et Mobilisation (*1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 2021*)
- **Phase 2** – Diagnostiques et Outils (*1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2021*)
- **Phase 3** – Etats Généraux de nos disciplines (*15 octobre au 31 décembre 2021*)
- **Phase 4** – Finalisation et Validation du Projet de Développement (*15 décembre au 1<sup>er</sup> mars 2022*)
- **Phase 5** – Ecriture et Validation des Règlements Spécifiques (*1<sup>er</sup> octobre au 31 mai 2022*)
- **Phase 6** – Mise en place des animations rénovées et du Plan de Développement (A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023).

### 2) Création d'un Comité de pilotage

Afin de suivre les différents travaux, Il est proposé de créer un comité de pilotage. Celui-ci aura pour objectifs, de :

- Suivre les travaux et valider celui-ci à la fin des différentes phases,
- Vérifier la cohérence les projets avec le projet fédéral.

Proposition de composition :

- Le Président et Membres du BEx référents des CNA,
- Le Président du Conseil fédéral,
- Le DTN,
- Responsable Service Animation Sportive.

### 3) L'équipe projet

- Chef de projet = Responsable Service Animation Sportif
- Chargé de missions Service Animation Sportive,
- CTS Référents,
- Deux représentants de CNA.

Chaque CTS référent animera un groupe de travail pour la discipline qu'il suit avec le président de chaque CNA et l'ensemble des membres de celle-ci, avec la possibilité d'y intégrer des chargés de mission, pour la commission.

→ Validation de cette proposition par le BEx.

## INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

### 1. Elections au CNOSF

Lors de l'élection à la présidence du Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF), dès le premier tour, Brigitte HENRIQUES a été élue avec 57 % des voix. Elle succède à Denis MASSEGLIA, président depuis douze ans. Jean ZOUNGRANA a été élu comme Vice- président. Les missions des membres de l'Exécutif du CNOSF seront définies dans le courant de l'été afin d'être pleinement opérationnels à la rentrée.

<p>2. Bilan des championnats de France Gravelines / championnats du monde de raft l'Argentière-La-Bessée</p>	<p>Bon retour sur Sportall, des Championnats de France de Sprint, de Fond et de Paracanoë, à Gravelines. Le championnat s'est globalement bien passé, l'organisation a très bien travaillé.</p> <p>Les championnats du monde de raft à l'Argentière-La-Bessée s'est lui-aussi, bien passé, avec une bonne organisation par rapport à la situation pandémique. Deux délégations ont eu un cas COVID, ce qui a nécessité des isolements.</p> <p>Une partie du championnat en nocturne, avec une scénarisation des épreuves, a été très appréciée des compétiteurs et du public. Le BEx remercie le comité régional PACA et tous les membres de l'organisation.</p> <p>Bon suivi médiatique par « Sport en France »</p>
<p>3. Maison du CK</p>	<p>Le dossier avance toujours avec le règlement des derniers arbitrages et les derniers chiffrages des coûts de dépollution qui seront inférieurs aux montants envisagés initialement. Pour l'instant, le timing est respecté.</p>
<p>4. Projet d'évènement retour des jeux par le club de Perigueux</p>	<p>Le club souhaite organiser une manifestation, du 24 au 26 septembre, « les 100 m de l'Isle », à l'occasion du retour des Jeux de Tokyo afin de mettre en valeur ses athlètes qui y ont pris part. Le programme prévoit un meeting amical avec certains membres de l'Equipe de France de Course en Ligne, mais aussi de nombreuses animations mettant en valeur le patrimoine historique et culturel de la région</p> <p>Le président ne pourra y prendre part étant par ailleurs pris par les championnats du monde de slalom. Une représentation du BEx est proposée.</p>
<p>7. Pass'Sport</p>	<p>Le Pass'Sport : l'Etat a débloqué 100 millions d'Euros pour proposer une aide de 50 € par jeune bénéficiaire de l'allocations de rentrée scolaire, afin de faciliter la reprise d'une licence sportive.</p> <p>Sur cette somme, un million d'euros sera utilisé pour recruter des CDD sur les CDOS, pour développer cette action et accompagner les clubs dans cette démarche.</p> <p>Ceci nécessite pour tous les clubs qui souhaiteraient pouvoir bénéficier de ce dispositif, d'avoir une ouverture du « compteasso ». L'inscription sur le "compteasso" devrait pour cela être simplifié. Il est donc important que tous les clubs s'inscrivent sur ce compte.</p> <p>Ce Pass'Sport serait reconduit en 2022</p>

Fin du BEX à 21 h 25

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral